

# *FORUM DES GESTIONNAIRES*

*Lille les 5 et 6 mars 2009*

Stratégie globale d'une collectivité,  
le cas du Département du Nord



# ACTIONS DU DEPARTEMENT DANS LE DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE

le Département intervient :

- dans le domaine de la jeunesse
- dans le domaine de la santé
- dans le domaine de l'enfance et de la famille
- Le Département intervient également au niveau des personnes âgées, des personnes handicapées et dans le domaine de l'insertion

# LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES-1

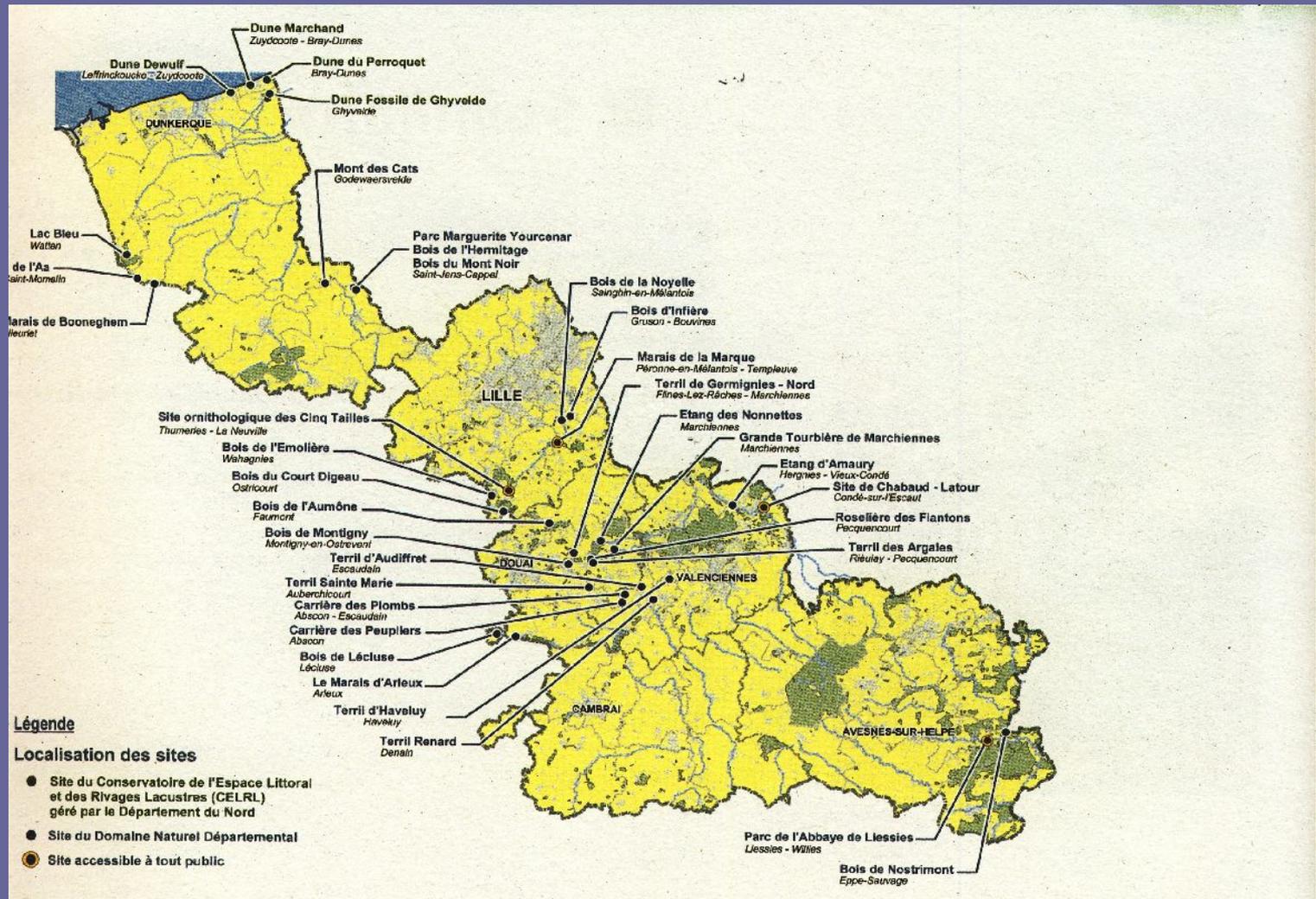
- une TDENS depuis 1979
- 7500 ha de Zones  
de préemption
- 2200 hectares acquis
- 800 hectares sous  
convention de gestion,  
dont 720 ha appartenant  
au CELRL et une RNN
- une gestion en régie  
avec 48 agents



# LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES-2



# LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES-3



# LA POLITIQUE ESPACES NATURELS SENSIBLES-4

- un PDIPR depuis 1990
- 4 disciplines
- 400 circuits
- 6000 km valorisés



# LA DEMARCHE AGENDA 21 DU DEPARTEMENT

- une décision du 18 mai 2001
- **un Agenda 21 départemental**
  - le choix de l'action et de la proximité pour :
  - Construire une culture citoyenne et responsable,
  - Affirmer la solidarité comme base de cohésion sociale,
  - Fonder les choix d'aménagement sur la qualité de la vie, et contribuer à la reconquête et à la valorisation des milieux naturels.

# LA DEMARCHE AGENDA 21 DU DEPARTEMENT-2

une mobilisation importante en interne :

- 100 agents ambassadeurs
- 6 élus missionnés
- 850 agents dans 5 groupes de travail
- 53 ateliers en 7 ans avec plus de 2 000 agents sensibilisés

**98 actions au total**

# LA DEMARCHE AGENDA 21 DU DEPARTEMENT DU NORD-3

- Action 16 : favoriser l'accessibilité des espaces naturels (sensibles) au public à mobilité réduite et aux déficients visuels,
- Action 40 : favoriser l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux,
- Action 75 : améliorer la santé et le bien-être des personnes en difficulté à travers la randonnée et l'éducation à l'environnement.

# l'action 16 : favoriser l'accessibilité des espaces naturels aux PMR et déficients visuels

Au départ (1990) un seul site a été aménagé pour recevoir le public déficient visuel ou à mobilité réduite. Avec l'Association des Paralysés de France, On assiste à la mise en place :

- de platelages,
- de cheminements aux pentes réduites,
- de fils d'Ariane
- de revêtements adaptés,
- de panneaux en braille et de panneaux présentant les difficultés des parcours

# l'action 16 : favoriser l'accessibilité des espaces naturels aux PMR et déficients visuels



# l'action 16 : favoriser l'accessibilité des espaces naturels aux PMR et déficients visuels



# l'action 16 : favoriser l'accessibilité des espaces naturels aux PMR et déficients visuels



# l'action 16 : favoriser l'accessibilité des espaces naturels aux PMR et déficients visuels



# l'action 16 : favoriser l'accessibilité des espaces naturels aux PMR et déficients visuels

- On vise à mettre ces aménagements en réseau avec d'autres lieux d'accueil déjà équipés (hôtels, gîtes, restaurants, musées,..)
- L'objectif était d'équiper 6 sites en 6 ans pour les personnes à mobilité réduite.



# L'action 40 vise à favoriser l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux

Pour permettre aux personnes handicapées de  
prendre contact avec la nature

Un contact fructueux avec des structures  
accueillant des adultes déficients mentaux ,  
pour une recherche de nouveaux lieux de  
promenades à proposer à leurs résidents.

# L'action 40 vise à favoriser l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux

- l'apport d' « éléments supplémentaires »
- savoir faire appel aux sens, et notamment au toucher et à l'ouïe.
- favoriser un certain bien-être dans une sensation de calme ambiant
- un travail avec des structures très diversifiées

# L'action 40 vise à favoriser l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux



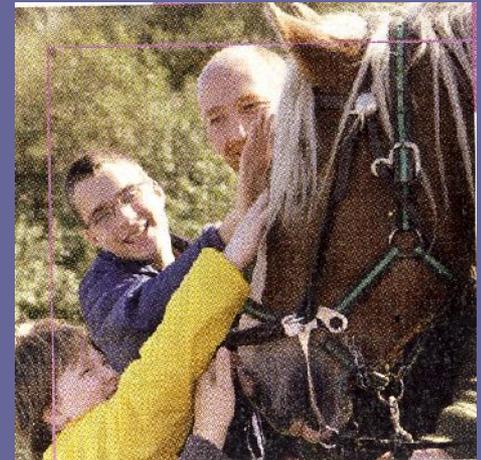
# L'action 40 vise à favoriser l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux

- le monde du handicap est demandeur d'activités de nature et de lieux de découverte sécurisés
- une recherche permanente pour la conception d'outils pédagogiques spécifiques, et de circuits adaptés à ce type d'animations
- la mise en place de formations ad hoc pour les animateurs natures et encadrants.



# L'action 40 vise à favoriser l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux

- **l'autonomie dans les déplacements et la motricité**
- **le sentiment de sécurité de l'enfant et de l'adulte par un climat affectif rassurant**



# L'action 40 vise à favoriser

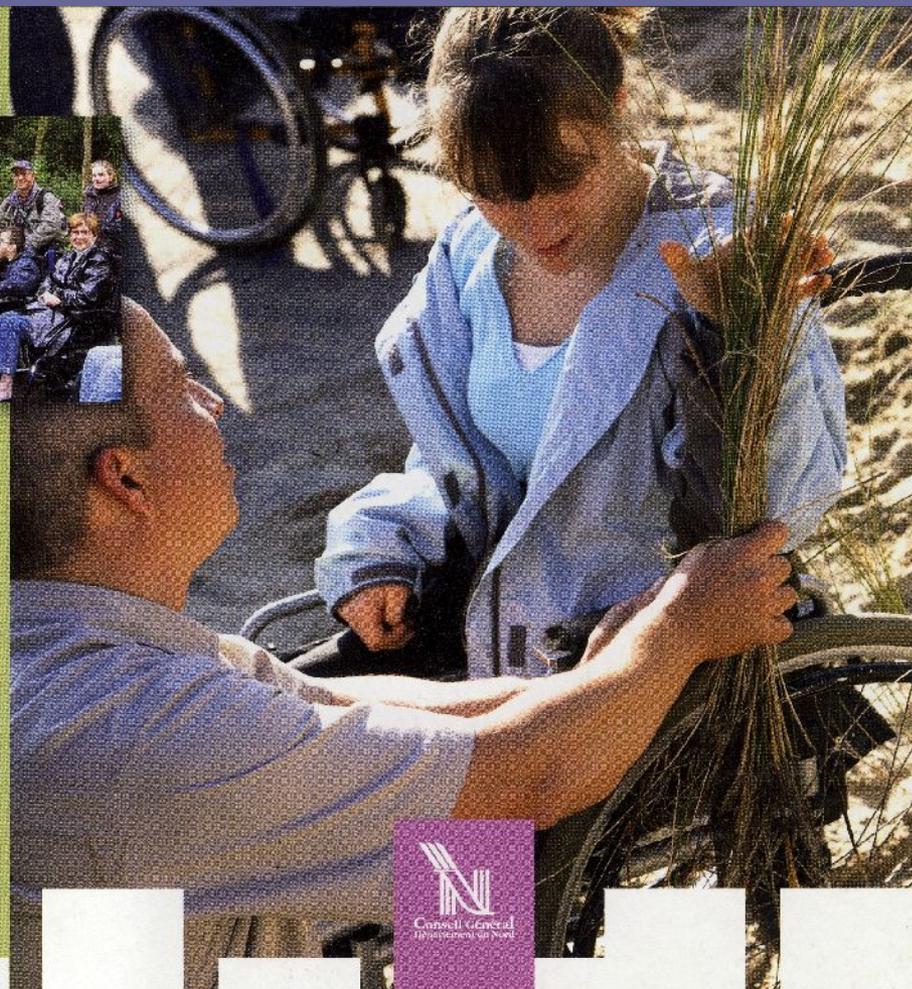
## l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux

- Un projet par an et par structure, le déplacement sur le site est à la charge de la structure
- Une évaluation à l'amont des besoins en fonction du handicap et des projets de la structure
- La réalisation de 5 à 10 animations par des associations d'éducation à l'environnement compétentes dans ce domaine.
- Une évaluation en fin de programme et une formation à la connaissance du monde du handicap

# L'action 40 vise à favoriser l'accessibilité aux espaces naturels aux publics déficients mentaux

## “Nature et Handicap”

Action départementale en direction des personnes  
en situation de handicap.



# L'action 75 améliorer la santé et le bien-être des personnes en difficulté à travers la randonnée et l'éducation à l'environnement

- Un rappel: chaque année 400 visites guidées naturalistes sur les PDIPR, ENS
- Une certaine exclusion des personnes en difficulté sociale.



# L'action 75 améliorer la santé et le bien-être des personnes en difficulté à travers la randonnée et l'éducation à l'environnement

- Un projet de randonnées encadrées par des travailleurs sociaux, et accompagnées par un guide spécialiste de la nature



# L'action 75 améliorer la santé et le bien-être des personnes en difficulté à travers la randonnée et l'éducation à l'environnement

un travail sur :  
l'autonomie  
l'alimentation,  
la parentalité  
et la santé  
(le corps et  
l'hygiène)



# L'action 75 améliorer la santé et le bien-être des personnes en difficulté à travers la randonnée et l'éducation à l'environnement

Le projet concilie l'éducation à l'environnement,

la mobilité des personnes en difficulté avec l'utilisation des transports en commun.

Il intègre une démarche économique (prévision de budget) et demande une certaine organisation.

On parle d'une « dynamique de projet ».

# L'action 75 améliorer la santé et le bien-être des personnes en difficulté à travers la randonnée et l'éducation à l'environnement

Plusieurs phases :

- Une rencontre avec les structures sociales
- Une présentation de l'action au public concerné
- Un accompagnement de la visite
- Un partenariat en interne et en externe



# Des chantiers de gestion et d'insertion sociale

Dans le cadre de l'article 30 des Marchés Publics,

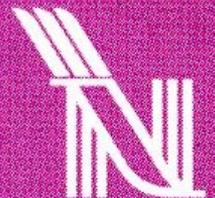
- 7 associations d'insertion sociale
- 350 000 euros
- 50 personnes



# Des chantiers de gestion et d'insertion sociale



# Merci pour votre attention



Conseil Général  
Département du Nord